

Personnel et confidentiel

lundi, le 13 mars 2017

Monsieur Pierre Moreau
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la révision permanente
des programmes
Président du Conseil du Trésor

Monsieur Laurent Lessard
Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Objet : Enjeux majeurs à la SAAQ

Messieurs les Ministres,

Je porte respectueusement et confidentiellement à votre attention une situation problématique concernant la gestion des contrats en services informatiques à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Je tiens à vous informer d'une situation sérieuse à laquelle je suis confrontée, en tant que cadre 2 de la fonction publique à l'emploi de cet organisme.

J'ai été engagée à titre de directrice générale, à la SAAQ, le 5 janvier 2016, pour exercer les fonctions de directrice générale de la Planification et de la Performance (DGPP) sous la direction immédiate du vice-président des Technologies de l'Information (VPTI), monsieur Karl Malenfant. Dans ces fonctions, je suis responsable des stratégies de la VPTI, de sa gouvernance, du bureau de projets et programmes ainsi que de la gestion administrative dans son ensemble. À titre permanent, j'œuvre au sein de la fonction publique depuis 2002 et, en tant que cadre, depuis 2011. À ce titre, je vous écris afin de porter à votre attention certains événements relatifs aux points suivants : 1. la gestion des contrats, 2. les conflits d'intérêt, 3. l'éthique, 4. la loyauté envers l'État 5. les impacts personnels. Afin que vous puissiez avoir une compréhension plus claire et exhaustive de ces points, je les décris plus bas.

Avant tout, j'aimerais signaler que M. Malenfant est entré en fonction à l'été 2013, à titre de VPTI à la SAAQ. En plus de cette fonction, la présidente de l'organisme lui a confié le mandat de la refonte de la SAAQ (projet d'environ 1/2 milliard). Avant d'être nommé à la SAAQ comme VPTI, M. Malenfant, œuvrait à titre de vice-président pour la firme R3D. Dans le passé, il a aussi mis en place une solution informatique nommée SAP à Hydro Québec, en tant que responsable de ce projet.

Voici les faits relatifs au cinq (5) points cités plus haut :

1. Gestion des contrats

Au préalable, je vous informe qu'à la suite de mon entrée en fonction, j'ai été désignée comme représentante de la SAAQ sur un comité stratégique du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) en gestion contractuelle (Passeport Entreprise). Néanmoins, M. Malenfant m'a demandé d'exécuter certaines actions discutables relatives à la gestion contractuelle. Plus bas, je décris quatre exemples majeurs démontrant la situation.

À mon entrée en fonction en janvier 2016, il souhaite faire en sorte de placer une contractuelle provenant de Hydro Québec sur un poste permanent de directrice générale, mais sans concours. Suite à des discussions avec ma prédécesseure et la VPRHFP (vice-présidence des ressources humaines, des finances et de la performance), j'ai informé M. Malenfant des impacts d'engager cette contractuelle d'Hydro Québec sur ce poste de structure. Il est tout de même allé de l'avant.

En février et mars 2016, il exige de faire ouvrir les trois (3) soumissions du projet de la refonte de la SAAQ, et ce, avant l'échéance prévue à cette fin. J'ai dû rencontrer le VPTI, M. Malenfant, à trois reprises avant qu'il renonce à l'ouverture des soumissions et qu'il cesse de me mettre de la pression pour les faire ouvrir. Par ailleurs, avant la troisième rencontre, son conseiller stratégique et moi-même, nous sommes allés rencontrer le conseiller stratégique de la VPRHFP pour nous entendre sur une vision concertée. Tous les trois, nous étions en accord à ne pas les ouvrir pour des raisons légales, réglementaires et éthiques. À titre informatif, le vice-président de la VPRHFP est le RORC (responsable de l'observation des règles contractuelles) de la SAAQ.

Au début de l'exercice de mes responsabilités, M. Malenfant a donné une orientation à sa vice-présidence (VPTI) visant à réduire le nombre de consultants. Alors que j'amorçais la réduction de consultants au sein de ma direction générale en octobre 2016, il a mis un terme à ce mandat de réduction au sein de ma direction générale. Toutes ces personnes visées par ma rationalisation de gestion appartenaient à la firme R3D, étant les seuls consultants en place.

Enfin, M. Malenfant octroie des mandats hautement stratégiques à des consultants (R3D et Hydro Québec). Il s'est entouré de quelques personnes de Hydro Québec avec qui il a travaillé dans le passé. Les gens de R3D, d'Hydro Québec et quelques autres personnes de la fonction publique forment sa "garde".

2. Conflits d'intérêt

M. Malenfant octroie des contrats à la firme R3D, firme où il était vice-président auparavant. Cette firme connaît à l'avance les contrats à venir car elle œuvre auprès de lui pour tous les mandats stratégiques anticipés. Ce sont eux qui élaborent les grandes stratégies de la gestion VPTI ainsi que du grand projet de refonte de la SAAQ. Normalement, ces tâches auraient dû être placées sous ma supervision et confiées aux cadres ou conseillers stratégiques de mon équipe de la DGPP. Un cas similaire, qui est survenu à Revenu Québec, a été évoqué publiquement en janvier dernier impliquant la firme R3D. À mon avis, M. Malenfant a mis un terme à la réduction des consultants de R3D dans ma direction générale afin de protéger les intérêts de cette firme.

Les personnes d'Hydro Québec, faisant partie de sa "garde", sont toutes des personnes ayant mis en place le progiciel SAP ou favorables à ce progiciel. Au sein de la communauté des technologies de l'information de la fonction publique, le projet de refonte de la SAAQ est questionné ainsi que la volonté de M. Malenfant de privilégier la solution SAP. On en parle comme d'un futur SAGIR (CSPQ) ou DSQ (RAMQ et Santé). D'ailleurs, en octobre dernier, parmi les trois soumissionnaires, deux ont été retenus soit SAP avec un intégrateur et SAP avec un autre intégrateur. La firme Oracle et son intégrateur CGI ont été éliminés de la possibilité de participer à la refonte de la SAAQ.

3. Éthique

Je crois que les comportements, les positions d'influence et les propos de M. Malenfant soulèvent des questionnements éthiques relatifs au respect de ses obligations d'administrateur d'État, des divers règlements et directives en gestion contractuelle ainsi que des meilleures pratiques de gestion au sein de la fonction publique. En sus des exemples cités plus haut, il prétend qu'il va devenir le futur président de la SAAQ et il se dit favorisé par les autorités concernées.

4. Loyauté envers l'État

M. Karl Malenfant a dénigré à plusieurs reprises des autorités telles que le SCT, le CSPQ et ses supérieurs à la SAAQ. Il dévalue, de façon générale, la fonction publique et ses membres, ne les trouvant pas suffisamment intelligents et rapides à son goût. De plus, il s'est permis, en fin juin, début juillet 2016, de dire, avant la tenue d'un comité de gestion, qu'un "putsch politique" se ferait et se préparait contre le gouvernement en place ("on va les tasser ceux-là").

5. Impacts personnels

À partir du moment où je lui ai conseillé de ne pas ouvrir les trois soumissions du projet de refonte de la SAAQ, M. Malenfant a commencé à réagir de façon vive contre moi, à

me reprocher d'être trop intelligente et trop performante, à reporter, voire à annuler des rencontres statutaires, etc.. En aucun temps il n'a formulé une plainte ou un avertissement précis à mon endroit, de façon verbale ou écrite. Puis, le 14 octobre 2016, il m'a envoyée à la maison sans la moindre raison. Il a simplement invoqué un manque de "fit" avec lui et certains de ses proches (sa "garde"). Il m'a fait escorter de mon bureau à la sortie de l'édifice par une gestionnaire des ressources humaines. De plus, un gestionnaire des ressources immobilières était à la porte de sécurité. J'ai été traitée comme une criminelle, et ce, sans justification. Deux semaines avant cet événement, je démarrais la diminution du nombre de consultants de R3D. La semaine après mon renvoi à la maison, le choix de la firme éliminée du projet de refonte de la SAAQ était dévoilé (élimination de Oracle avec CGI comme intégrateur). Je me permets de croire que mon intégrité, mon éthique ainsi que mon sens de l'État ne lui convenaient pas et le gênaient grandement.

Depuis octobre 2016, tout en étant rémunérée, je suis détachée de mes fonctions et je suis en recherche active d'emploi en collaboration avec l'Alliance des cadres. J'informe les gestionnaires des ressources humaines (RH) de mes démarches à toutes les semaines. Exerçant les décisions de Karl Malenfant, ces gestionnaires ont tenté de me proposer des solutions très préjudiciables en invoquant, par exemple, une transition ou une réorientation de carrière pouvant mener à une rétrogradation. Enfin, le 26 janvier 2017, j'ai transmis une lettre à la présidente de la SAAQ, lui demandant de m'aider personnellement. Cette dernière a plutôt délégué le suivi de cette lettre aux RH, sans qu'aucune amélioration ne s'ensuive. Vous trouverez cette lettre en annexe.

En conclusion, les cinq points élaborés font état d'une situation générale problématique et déplorable. Afin d'éviter que les situations ne s'aggravent à la SAAQ, il me semblait important que vous en soyez avisés personnellement et confidentiellement, et ce, afin de protéger le gouvernement contre toute situation préjudiciable ou d'apparence douteuse. De plus, il m'importe de prioriser une saine gestion de l'État et, conséquemment, des services de qualité aux citoyens.

Je tiens à vous remercier de l'attention portée à cette missive personnelle. Je demeure disponible, à votre convenance, si vous souhaitiez avoir plus d'information sur le sujet.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de mes sentiments distingués.


Pascale St-Hilaire, MBA, Adm.A.


PAR COURRIEL

Québec, le 13 avril 2017

Madame Pascale St-Hilaire

Madame,

Comme convenu avec vous, lors de notre rencontre du 10 avril dernier, je trouvais important de donner suite à notre échange par écrit.

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir partagé avec moi certains aspects en lien avec votre expérience de travail à la SAAQ (Société). Soyez assurée que je prendrai en considération les éléments que vous avez portés à mon attention dans la gestion de la Société.

Je tiens aussi à vous assurer que vous aurez tout le soutien nécessaire afin de trouver un emploi enrichissant, où vous pourrez vous réaliser pleinement, et ce, en lien avec les valeurs qui vous guident. J'ai d'ailleurs demandé à M^{mes} Karine Morneau et Chantal Marchand, de la Direction des ressources humaines de la Société, de poursuivre votre accompagnement dans vos démarches puisque vous m'avez indiqué avoir confiance en ces personnes.

Je vous souhaite la meilleure des chances dans la poursuite de votre carrière au sein de la fonction publique québécoise.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Nathalie Tremblay, FCPA, FCA



c. c. M. Olivier Parent, directeur du cabinet du président du Conseil du trésor
M^{me} Laura Lizotte, directrice du cabinet du ministre du MTDDT
M^{me} Karine Morneau, directrice des ressources humaines à la SAAQ
M^{me} Chantal Marchand, chef de service à la clientèle en ressources humaines à la SAAQ

PAR COURRIEL

Québec, le 30 mars 2017

Madame Pascale St-Hilaire

Madame,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 13 mars dernier adressée au ministre des Transports, du Développement durable et de l'Électrification des transports ainsi qu'au président du Conseil du trésor.

Pour assurer un suivi approprié, j'ai demandé à la présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) de vous rencontrer afin d'échanger sur vos préoccupations. Je l'ai informée de la teneur de votre lettre, sans toutefois lui remettre, question de préserver la confidentialité que vous avez demandée.

J'ai demandé à la présidente et chef de la direction de la Société un suivi de votre rencontre.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Laura Lizotte, directrice de cabinet

c. c. M. Olivier Parent, directeur du cabinet du président du Conseil du trésor
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction de la SAAQ

ANNEXE

Personnel et confidentiel

jeudi, le 26 janvier 2017

Madame la présidente,

J'ai été engagée à titre de directrice générale (cadre 2), à la SAAQ, le 5 janvier 2016, pour exercer mes fonctions sous la direction immédiate du vice-président des technologies de l'information, Monsieur Karl Malenfant.

Je m'adresse à vous, comme ma supérieure hiérarchique, ainsi qu'à titre de présidente de la SAAQ. Je sollicite votre intervention afin de mettre un terme à la situation que je vis présentement, situation très difficile et très stressante relative au travail. Également, il me semble impératif de vous informer personnellement de la situation qui m'est imposée au sein de notre organisation.

Le 14 octobre dernier, je suis informée par mon supérieur immédiat, Monsieur Karl Malenfant, de ne plus me présenter au travail pour exercer mes fonctions à la vice-présidence des technologies de l'information (VPTI). Il m'a ordonné de demeurer chez moi et m'a interdit de contacter toute personne à la SAAQ, sauf les personnes mandatées à la direction des ressources humaines (RH).

Également, lors de cette rencontre, il m'a demandé de me trouver un emploi ailleurs dans la fonction publique, me disant que je conservais toutes mes conditions de cadre niveau deux jusqu'à ce que je me trouve un emploi de même niveau, ailleurs qu'à la SAAQ.

Depuis la décision de Monsieur Malenfant, pour des raisons qui lui sont propres, que je n'ai pas comprises, je recherche activement et postule sur tous les postes convenant à mes compétences et intérêts (MTQ, RAMQ, CNESST et MFQ : postes pour lesquels j'attends des réponses). À tous les vendredis, je contacte les RH et les informe de mes démarches afin de me trouver un autre emploi de cadre 2, par voie de mutation. J'ai aussi contacté MobiliCadre, service de gestion de carrière offert par l'Alliance des cadres, afin de m'accompagner, me soutenir et m'orienter dans ma démarche afin de me trouver un emploi de cadre 2.

La situation dans laquelle je me retrouve, à savoir de me chercher un emploi sans être au travail, laisse place à plusieurs interprétations négatives et défavorables à mon sujet auprès d'employeurs potentiels. En effet, un cadre dans une telle situation et confiné à demeurer chez lui, doit tenter de justifier cette dynamique comme première étape à franchir auprès des employeurs.

Je suis une personne compétente, intègre et ayant une préoccupation de bien servir l'État, ce que j'ai actualisé dans l'exercice de mes fonctions de directrice générale à la VPTI ainsi que dans toutes les fonctions exercées dans la fonction publique.

La décision de Monsieur Malenfant est non seulement injuste et inéquitable, mais elle constitue dans les circonstances, une situation dévalorisante, pénalisante et arbitraire à mon endroit.

Je comprends qu'il est improbable et possiblement non souhaitable que je retourne sous la direction du VP Monsieur Malenfant. Par ailleurs, Madame la présidente, je demeure convaincue que vous êtes en mesure de m'apporter votre aide et votre support afin de régulariser ma situation et de faire cesser le cauchemar que je vis présentement.

Je suis également d'avis que, comme employée et cadre de la SAAQ, je puis compter sur votre support et votre compréhension afin de m'aider à me replacer dans un poste de cadre 2, soit à la SAAQ ou par voie de mutation dans un autre ministère ou organisme de la fonction publique, sans que je ne subisse de conséquences additionnelles.

Il me semble qu'il est impératif de trouver conjointement une solution juste et équitable tant pour la SAAQ que pour moi, évitant ainsi de soumettre le tout à un décideur externe, ce qui ne serait pas nécessairement dans l'intérêt des deux parties.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer si vous désirez une rencontre afin de discuter de cette situation ou de bien vouloir m'indiquer les suites qui seront données à ma présente requête, afin d'obtenir votre aide.

Je demeure disponible pour toute information additionnelle concernant cette situation et je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Pascale St-Hilaire, MBA, Adm.A.



original signé -